



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Affaire suivie par Josiane DUVERNOY

Tel : 07 63 45 19 88

Mél : josiane.duvernoy@agriculture.gouv.fr

Arrêté N° 2026- 156

Relatif à la fixation, pour la procédure d'accès à l'enseignement supérieur 2026, de **capacités** dans les formations agricoles de la région académique Bourgogne-Franche-Comté

Le Directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Bourgogne-Franche-Comté,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.612-3, D.612-1-3 et D.612-1-17 relatifs à la procédure d'accès à l'enseignement supérieur

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le livre VIII ;

Vu le décret n°2010-429 du 29 avril 2010 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ;

Vu le décret n°2021-228 du 26 février 2021, relatif aux modalités d'admission dans une section de techniciens supérieurs pour les titulaires d'un baccalauréat professionnel ;

Vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;

Vu la note DGER/SDES-2026-37 du 3 mars 2026.

ARRETE

Article 1

En tenant compte de la spécialité du diplôme préparé et des éléments d'une concertation avec les établissements dans le cadre de la procédure d'inscription sur Parcoursup pour l'accès aux sections de brevet de technicien supérieur en formation initiale scolaire, le Directeur de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt a prévu l'accueil de capacités correspondant au nombre de places réellement disponibles dans la formation pour les candidats de Parcoursup, sans comptabiliser les éventuelles redoublants.

Article 2

Pour la procédure d'accès à l'enseignement supérieur, il est fixé en annexe au présent arrêté les capacités de formations.

Article 3

Le Directeur de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Bourgogne-Franche-Comté est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Fait à Dijon, le 30 avril 2026

La Directrice régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bourgogne-Franche-Comté,

La Directrice Régionale Adjointe de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Björn DESMET

Blandine AUBERT

ANNEXE : capacités- formations initiales- 2026

Spécialité	Lycées	Communes	Capacités
Agronomie et cultures durables	Lycée agricole Dijon Quetigny	Quetigny	32
	Lycée agricole Auxerre-le Brosse	Venoy	24
Aménagements paysagers	Lycée agricole Dijon Quetigny	Quetigny	32
	MFR Gron	Gron	20
	Lycée agricole Valdoie Lucien Quelet	Valdoie	22
Analyses biologiques, biotechnologie agricoles et environnementales	ENILEA Lycée Campus	Mamirolle	34
	Lycée agricole Auxerre-le Brosse	Venoy	35
Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole, option Territoires métropolitains	Lycée agricole La Barotte	Châtillon-sur-Seine	20
	Lycée agricole Besançon – Granvelle	Dannemarie Sur Crête	17
	Lycée Agricole Technologique Privé Lasalle	Levier	19
	Lycée agricole Edgar Faure	Montmorot	28
	Lycée agricole Nevers Challuy	Nevers	25
	Lycée agricole Fontaines	Fontaines	30
	Lycée agricole Auxerre-le Brosse	Venoy	24

Aquaculture	Lycée agricole du Morvan	Château-Chinon	30
Développement animation des territoires ruraux	MFR de Quetigny	Quetigny	18
	Lycée agricole Lons-le-Saunier Mancy	Lons-le-Saunier	24
Génie des équipements agricoles	Vesoul Agrocampus	Vesoul	32
Gestion forestière	Lycée agricole Besançon – Granvelle	Dannemarie Sur Crête	17
Gestion et maîtrise de l'eau	ENILEA Lycée Campus	Mamirolle	32
	Lycée agricole Nevers Challuy	Nevers	24
Gestion et protection de la nature Bi qualification	Lycée agricole Edgar Faure	Montmorot	16
Gestion et protection de la nature	Lycée agricole Edgar Faure	Montmorot	27
	Lycée agricole Mâcon-Davayé	Davayé	18
Production Bioqualité	ENILEA Lycée campus	Poligny	32

Métiers de l'élevage : développement, production et conseil	Lycée agricole Besançon – Granvelle	Dannemarie Sur Crête	32
	Lycée agricole Dijon Quetigny	Quetigny	16
	Lycée agricole Nevers Challuy	Nevers	32
BioQualim	Lycée agricoles Félix Kir	Plombières-les-Dijon	16
Aliments et processus technologiques	ENILEA Lycée Campus	Poligny	32
BioQualim Produits laitiers	ENILEA Lycée Campus	Mamirolle	28
	ENILEA Lycée Campus	Poligny	32
Technico-commercial	Lycée agricoles Félix Kir	Plombières-les-Dijon	12
	MFR Semur	Semur en Auxois	16
	Lycée agricole Beaune	Beaune	24
	LAP François Xavier	Besançon	24
	MFR Fougerolles	Fougerolles	25
Economie Sociale et Familiale	MFR Fougerolles	Fougerolles	25
Viticulture-Œnologie	Lycée agricole Beaune	Beaune	32
	Lycée agricole Mâcon-Davayé	Davayé	16

